

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité de Chartierville le lundi 4 mai 2026 à la salle communautaire de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

- M. Jean Bellehumeur, conseiller poste #3
- M. Frédéric Landry, conseiller poste #4
- M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
- M. Jean-François Lachance, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

Absent :

- Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #1
- M. Pierre Bouchard, conseiller poste #2

26-4476

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M. Jean-François Lachance, appuyé par M. Jean Bellehumeur et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 avril 2026.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Offre de service EXP
 - 8.2. Adhésion CSLE
 - 8.3. Avis de motion, dépôt et adoption 1^{er} projet de règlement – Règlement 2026-02 modifiant le règlement 2023-02 concernant la démolition des immeubles.
 - 8.4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-03 sur la gestion contractuelle
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

26-4477

4. Adoption du procès-verbal :

Il est résolu à l'unanimité de reporter l'adoption du procès-verbal de la séance de 13 avril 2026.

Adopté

26-4478

5. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Jean Bellehumeur et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 avril 2026 pour un total des dépenses d'une somme de 103 329,19 \$ et un total des revenus d'une somme de 104 556,80 \$.

Adopté

6. Rapport du Maire :

M. Denis Dion informe que les maires de la MRC souhaitent entreprendre des discussions avec la Ville de East Angus afin de renégocier l'entente concernant le service de cour municipale avant de poursuivre davantage les démarches visant un éventuel déménagement vers la cour municipal du Val-Saint-François.

Il informe également qu'une réforme du mode de contribution des municipalités pour le service de l'écocentre de Bury est actuellement envisagée. Le

mode de facturation pourrait passer d'une quote-part annuelle à un principe d'utilisateur-payeur.

7. Rapport des comités ad hoc :

M. Jean Bellehumeur informe les membres du conseil que l'ouverture des pistes de vélo de montagne est prévue dès que les travaux d'entretien seront complétés et que les conditions le permettront, probablement au début du mois de juin. Il mentionne également que l'activité d'inauguration de la phase II se tiendra plus tard durant l'été. Une rencontre avec le comité vélo est d'ailleurs prévue prochainement afin de planifier l'événement.

M. Claude Sévigny transmet de l'information concernant les activités qui seront offertes dans le cadre du 20e anniversaire d'ouverture du Centre d'interprétation de la Mine d'or, prévu le 12 septembre prochain. Il présente également un compte rendu de la journée de corvée des Sentiers Frontaliers tenue à Chartierville.

M. Frédéric Landry informe de son projet visant l'ajout de panneaux d'interprétation sur le territoire de la municipalité.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

8.1. Offre de service EXP

26-4479

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Chartierville a reçu des demandes de correction dans le cadre de son Attestation d'assainissement municipale (AAM) relativement à l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT que le titulaire de l'attestation d'assainissement doit réaliser un programme correcteur pour le respect de la performance attendue à une station d'épuration pour les normes de rejet en phosphore total et compléter celui-ci au plus tard le 31 décembre 2027;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme EXP pour l'élaboration d'un plan d'action correcteur répondant aux exigences du ministère;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Frédéric Landry, appuyé par M. Claude Sévigny

D'accepter l'offre de service de la firme EXP pour l'élaboration d'un plan d'action correcteur pour la réduction du phosphore total à l'effluent de la station en lien avec les demandes de correction de l'Attestation d'assainissement municipale (AAM) de la Municipalité de Chartierville, selon les modalités et coûts présentés à l'offre de service soit un coût forfaitaire de 8 900 \$;

QUE le maire et la direction générale soient autorisés à signer tout document relatif à cette entente pour et au nom de la Municipalité.

Adopté

8.2. Adhésion CSLE

26-4480

Il est proposé par M. Jean-François Lachance, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu :

QUE la Municipalité de Chartierville procède au renouvellement de son adhésion annuelle au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) pour l'année 2026, au montant de 75 \$;

ET QUE Mme Lise Bellehumeur, conseillère responsable des loisirs, soit désignée à titre de représentante de la municipalité auprès du Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

Adopté à l'unanimité

8.3. Avis de motion, dépôt et adoption 1er projet de règlement – Règlement 2026-02 modifiant le règlement 2023-02 concernant la démolition des immeubles.

26-4481

Un avis de motion est donné par M. Jean-Bellehumeur pour le règlement numéro 2026-02 Règlement modifiant le règlement 2023-02 concernant la démolition des immeubles.

26-4481-02
26-4481-03

Un 1^{er} projet pour ledit règlement est également déposé et adopté.

8.4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-03 sur la gestion contractuelle

26-4482

Un avis de motion est donné par M. Frédéric Landry pour le règlement numéro 2026-03 Règlement modifiant le règlement 2023-02 sur la gestion contractuelle.

26-4482-02

Un projet de règlement est également déposé.

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 27 :

1. Pourriez-vous expliquer plus en détail la problématique avec le phosphore à l'AEU?
2. Pourriez-vous expliquer qui est le CSLE qui finance la signalisation pour Vélos Eldorado?
3. Comment va fonctionner l'entretien des pistes de vélos?
4. Où en est le dossier d'abattage?
5. Est-ce que l'argent des infractions données par la SQ sur le territoire de la municipalité revient à la municipalité?

La période de questions est close à 19 h 50.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

26-4483

La séance est levée à 19 h 50 par M. Frédéric Landry.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière

